

12. Acceptation, sous certaines conditions, de l'offre faite par le sieur J.-P. Delobelle, de résilier le traité pour l'enlèvement des boues de la ville.

13. Approbation de la proposition du Maire pour l'amélioration des trottoirs défectueux. (Rapporteur M. Dewarlez.)

14. Pouvoir donné au Maire de traiter avec quelques propriétaires pour l'élargissement de la place du Trichon. (Même rapporteur.)

15. Projet présenté par M. Dewarlez au nom d'une commission sur les moyens d'exécution d'un grand aqueduc collecteur. Ce projet est adopté en principe.

16. Sur un rapport de M. Mimerel, le Conseil autorise M. le Maire à rechercher un terrain convenable pour y transférer l'école mutuelle.

17. Prise en considération d'un projet de prolongement de la rue Pélar, d'après un autre rapport de M. Mimerel.

18. Vote d'un crédit de 18,907 fr. 44 c pour convertir en square le terrain de l'ancien cimetière. (Rapporteur M. Mimerel.)

19. Le Maire est invité à rechercher les moyens de réaliser l'établissement d'une école professionnelle de tissage dans le sens indiqué par la commission. (Rapporteur M. Mimerel.)

20. Sur les conclusions du même rapporteur, le Conseil prend en considération la proposition d'établir une vaste promenade sur les hauteurs de Barbieux.

Un accident grave est arrivé samedi après-midi dans l'établissement du gaz, à Roubaix.

Trois ouvriers occupés à mettre des tampons sur les cornues ont été victimes d'un dérangement survenu dans une soupape.

Une explosion a eu lieu; la toiture a été enlevée et les malheureux ouvriers, atteints par les flammes, ont eu le visage et les mains brûlés. Ils ont été transportés à l'hôpital.

Un incendie a éclaté lundi vers cinq heures du soir dans une briqueterie située au fort Démessine. Tous les paillasons, appartenant à M. Valindre, ont été consumés. La perte est évaluée à 3,000 francs.

La cause de cet incendie n'est pas connue; on l'attribue à l'imprudence de quelques enfants.

Dans sa séance de lundi, le tribunal correctionnel de Lille a condamné à deux ans de prison le nommé Jean-François Deroc, cultivateur à Nouveaux, sous l'inculpation de recel de déchets de laine volés par des ouvriers à leurs patrons.

Un vol a été commis chez un teinturier de Roubaix, par deux jeunes gens employés dans l'établissement. Ils ont profité de l'absence du contre-maître pour faire sauter le guichet du bureau et se sont emparés de trois sacs contenant 29 francs chacun.

Les auteurs de ce vol sont arrêtés.

Les nommés Louis Vandenberg, Victor Bouvins, Liévin Vandewaalen, tous trois nés à Gand, viennent d'être arrêtés par la police de Roubaix, pour coalition.

Pierre Lefebvre, né en Belgique, domestique de ferme à Wasquehal, âgé de 43 ans a été condamné, le 26, par la cour d'assises de Douai, à trois ans de prison pour attentat à la pudeur.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 25 novembre 1860.

Sommes versées par 90 déposants dont 15 nouveaux fr. 13,945 37
24 demandes en remboursement. 10,416 12
Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. Requillart-Sérépél et François Frasez, directeurs.

Actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Le N° 29 du recueil des Actes administratifs de la Préfecture du Nord (1860), contient :

1° Une circulaire indiquant les époques des diverses opérations de la révision des listes électorales et les délais que chacune d'elles comportent :

10 janvier. — Préparation au tableau de rectification comprenant : 1° à titre d'addition, tous les citoyens qui seront reconnus avoir acquis ou acquerront avant le 1er avril 1861, les conditions d'âge et d'habitation déterminées par l'article 12 du décret organique du 12 février 1852, bien que possédant alors la capacité électorale; 2° à titre de retranchement, les citoyens indûment inscrits ou qui auraient perdu la capacité électorale.

Il est entendu que les fonctionnaires et les ministres du culte n'ont point, au moment de la révision des listes, à justifier d'un domicile de six mois pour être inscrits au lieu de leur résidence. (Arrêt de cassation du 11 mai 1858)

14 janvier. — Délai accordé pour dresser le tableau de rectification.

15 janvier. — Publication du tableau de rectification.

25 janvier. — Délai ouvert aux réclamations.

30 janvier. — Délai pour les décisions de la commission municipale.

2 février. — Délai pour la notification des dernières décisions de la commission.

7 février. — Délai d'appel devant le juge de paix.

17 février. — Délai pour les décisions du juge de paix.

20 février. — Délai pour les notifications des décisions du juge de paix.

2° Une autre circulaire à MM. les sous préfets et maires concernant le mouvement de la population pendant l'année 1860.

3° Un arrêté indiquant les jours, heures et lieux des réunions des commissions hippiques du département du Nord.

Voici les derniers cours des actions houillères du Nord et du Pas-de-Calais :

Table with 2 columns: Location and Price. Includes entries like Aniche, Azincourt, Douchy, Escarpelle, Douaisiennes, Thivencelles, Vicoigne, Courrières, Bruay, Vendin, Bully, Auchy-au-Bois, Carvin, Douvrin, Lens, Lys-Supérieure, Meurchin, Aenderlus, Chevalières.

Les trains express qui viennent d'être organisés sur le chemin du Nord entre Paris et Bruxelles font aujourd'hui le trajet en six heures vingt-cinq minutes, si bien qu'un habitant de Bruxelles, en partant à cinq heures du matin, arrive à Paris à onze heures vingt-cinq minutes, déjeuner, fait ses affaires, quitte Paris à quatre heures, et est rendu au sein de sa famille à dix heures et demie du soir après avoir fait 140 lieues de chemin. Autrefois, il fallait toute une semaine pour faire un semblable voyage.

On écrit de Bruxelles, le 23 novembre.

« A l'ouverture de la séance de la Chambre des représentants, M. Vilain XIII (droite) a interpellé le ministère pour savoir si le Moniteur publierait une rectification relativement à un fait rapporté par ce journal.

Il s'agissait du cérémonial observé à l'arrivée de l'impératrice d'Autriche et de la question de savoir s'il était vrai que la duchesse de Brabant et le comte de Flandre avaient fléchi le genou devant elle pour lui baiser la main.

M. de Vriès, ministre des affaires étrangères, sans affirmer ni démentir le fait, a engagé l'orateur à considérer qu'il ne s'agissait là que d'un acte de courtoisie tout à fait intime et de famille, et qu'il n'en pouvait résulter rien de contraire à la dignité du pays belge.

On mande également de Bruxelles que la santé du duc de Brabant, fils aîné du Roi, inspire aux médecins d'assez graves inquiétudes.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 20 au 26 novembre 1860 inclus.

NAISSANCES.

17 garçons, 16 filles.

MARIAGES.

Du 21 novembre. — Entre Jean-Louis Adam, marchand de déchets, et Elise-Justine-Joseph Wicart, sans profession. — Jean-Baptiste Banters, tisserand, et Marie-Jusine Dejonghe, servante. — Achille-Joseph Bernaert, menuisier, et Rosine-Joseph Segard, marchande-cabaretière.

Du 26. — Entre Louis Volbracht, ouvrier teinturier, et Augustine Quevaucilliers, journalière. — Frédéric Vierman, déboureur, et Mélanie-Sophie Malfait, journalière. — Josse-Joseph Vanlaecke, serrurier-mécanicien, et Victorine Bouvry, fiense de lin. — Agie Dupriez, fleur, et Léonie-Marie Caux, ménagère. — Julien-Joseph Sainteger, fleur, et Adèle-Joseph Bailliez, journalière. — François Campain, tailleur d'habits, et Isabelle-Célestine Martin, tisserande. — Camille Prévot, ouvrier apprêteur, et Juliette Coussart, journalière. — Hubert Delnatte, lamier, et Henriette Duhamel, tisserande. — François-Corneille Beaumont, tailleur d'habits, et Marie-Jeanne Vanloo, couturière. — Henri-Joseph Paris, fleur, et Virginie-Joseph Béranger, journalière. — Adolphe-Joseph Bultaux, fleur, et Philomène-Joséphine Cornille, journalière. — Jean-Louis Houmel, tisserand, et Joséphine Lecomte, journalière. — Victor-Joseph Despières, fleur, et Justine Leclercq, journalière. — Charles-Louis Dooms, tisserand, et Marie Bourgeois, journalière. — Joseph Rawart, tisserand, et Céline-Virginie Lecomte, dévideuse. — Louis-Joseph Clotens, serrurier-mécanicien, et Rosine Tilge, journalière. — Charles-Louis Delcourt, dessinateur, et Sophie-Adolphe Delbergue, couturière en robes. — Auguste-Joseph Moreels, fleur, et Estelle-Françoise Picavet, journalière. — Martial-Théophile Watteau, lamier, et Marie-Ghislaine Delbar, journalière. — Charles-Louis Tavernier, tisserand, et Marie-Elisabeth Bredael, tisserande. — Edouard-Jean Vanhaelst, tailleur d'habits, et Henriette-Elise Dumont, journalière. — Pierre-Alexandre Lefebvre, tisserand, et Florentine-Joseph Decottignies, journalière. — Charles-Jean Dromart, tisserand, et Octavie-Jeanne Demeyer, tisserande. — Florimond-Joseph Baeson, tisserand, et Fideline-Joseph Byart, tisserande. — Charles-Joseph Moulart, tisserand, et Marie-Pulchérie Del-

becq, journalière. — Charles-Louis Damman, garçon-boulangier, et Henriette Hinderickx, couturière. — Hubert-Florentin Carpentier, fabricant, et Camille-Mitulié Florin, fabricante. — Pierre-Antoine Smeeters, journalier, et Marie-Stéphanie Vits, journalière. — Henri Dutoit, propriétaire, et Léocadie-Joseph Pannel, sans profession.

DÉCÈS.

Du 21 novembre. — Adolphe Bernard, 41 ans, journalier, époux de Thérèse Bourgeois, hôpital.

Du 23. — Jean-Baptiste Prouvost, 74 ans, journalier, veuf de Séraphine-Joseph Dubullen, hospice.

Du 24. — Louis-Philippe Tiberguen, 26 ans, fleur, célibataire, à l'Époule. — Pélagie Viart, 67 ans, ménagère, veuve de Charles-Louis Petit, hôpital.

Du 25. — Marie-Charlotte Pichot, 75 ans, sans profession, veuve de Charles-Joseph Sadon, rue Poivrée.

Du 26. — Pierre Christians, 63 ans, jardinier, époux de Joséphine Dubem, rue du Vivier. — Joseph Gendron, 31 ans, jardinier, célibataire, hôpital. Plus 12 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Tribunaux.

COUR DE CASSATION. — CHEMINS DE FER.

Les destinataires de marchandises ont le droit d'en vérifier le conditionnement intérieur au moment de la livraison, avant d'être tenus de donner décharge et de payer le prix de la voiture, encore que les colis ne présentent à l'intérieur aucune trace d'avarie.

Cette question, qui a toujours été résolue dans ce sens par le tribunal de commerce de Mulhouse, avait depuis quelque temps été jugée différemment par d'autres tribunaux, dont les décisions ont été rapportées dans plusieurs journaux. Mais la cour de cassation vient de sanctionner la jurisprudence du tribunal de Mulhouse, par arrêt du 20 novembre 1860, sur pourvoi de la compagnie de l'Est; de sorte que le doute n'est aujourd'hui plus possible. Le commerce a gagné son procès: le droit de vérification, si intéressant pour les destinataires de marchandises, ne pourra plus être contesté.

Alliage de fer et d'aluminium.

Un propriétaire de forges, renommé en Angleterre, M. Roger, vient de rappeler les avantages de la présence de l'aluminium dans l'acier, avantages sur lesquels il a précédemment insisté dans son Traité de Métallurgie. Si l'on fait fondre de l'acier très carburé avec de l'alumine, on obtient un alliage cassant, dont la fracture est blanche et grenue, et dont l'analyse retire 64 pour 100 d'alumine, correspondant à une quantité proportionnée d'aluminium. Si l'on fait ensuite refondre une partie de cet alliage avec 8 parties d'acier, on trouve dans le creuset un acier qui ne contient plus l'aluminium, représenté par huit parties d'alumine, et dont les propriétés approchent beaucoup de celles du meilleur woots de Bombay. L'action des acides y développe un damassé particulier à fines ondulations.

L'acier fabriqué par le procédé de sir C. Knowles, acier si renommé par sa grande densité, sa force et sa dureté, contient aussi de l'aluminium, car le point principal du procédé est l'addition d'une certaine quantité de kaolin, terre très-riche en aluminium.

Enfin, l'auteur a reconnu la présence de ce métal et du silicium dans les meilleurs fers du pays de Galles méridional, et du Monmouthshire, et particulièrement dans ceux de Beaufort et de Blaenavon.

monde, passent devant nous avec un sourire si séduisant; son amour pur et profond pour son mari la préservait de leur influence. Oh! un sentiment grand et saint comme celui-là est un frein puissant; il porte le cachet de sa céleste origine, élève l'esprit bien au-dessus des pué-rites considérations de la vie et laisse bien bas au-dessous de lui la tentation revêtue de formes attrayantes.

Après trois ans de cette existence, et quand la naissance d'un fils eut mis le comble à son bonheur, Paula sentit s'éveiller en elle un désir ardent de revoir Schlettendorf. Elle voulait montrer à ses parents son gentil petit garçon et admirer le printemps dans ses montagnes natales. Non moins impatient de passer un été dans cette heureuse indépendance dont il avait joui si longtemps, Alexandre demanda et obtint un congé jusqu'à l'automne. Le comte et la comtesse les reçurent à bras ouverts, avec des transports de tendresse et de joie. Le beau présent que sa fille lui apportait, celui d'un petit-fils, remplissait le cœur du comte d'orgueil et d'espérance, et, au dire de Paula, Marie était la petite grand-mère la plus jeune et la plus aimable qu'on eût jamais vue.

Par une magnifique soirée de juin, la comtesse sortit pour se promener dans le parc et les champs voisins qui s'étendaient sur tout le versant de la montagne jusqu'à la vallée. Le comte et Alexandre étaient allés faire une course à cheval, et Paula couchait son enfant. Marie était seule, et le calme qui régnait autour d'elle lui faisait du bien. Son cœur n'était pas gai, mais résigné, tranquille, plein d'une paix en harmonie avec celle de la nature. Un long repentir et des souffrances humblement endurées, sans effacer sa faute, avaient du moins épuré son

âme et lui donnaient la conscience du miséricordieux amour du Seigneur.

Elle quittait le parc et entra dans la plaine, lorsqu'elle vit un jeune paysan s'approcher à pas rapides par l'étroit sentier de la montagne. Il paraissait inquiet ou embarrassé; car il promenait autour de lui des regards défiant, et il accéléra encore sa course dès qu'il aperçut Marie.

— Bonsoir, madame la comtesse, lui dit-il à demi-voix et du plus près possible, bien qu'il n'y eût absolument personne dans la campagne, je suis chargé de vous remettre cette lettre, à vous-même, et l'étranger qui est chez nous, au moulin, a recommandé que personne ne soit présent quand vous la lirez. Il m'a promis douze kreutzers si je faisais bien ma commission. N'est-ce pas, madame la comtesse dira que je m'en suis bien acquitté?

Marie étendit machinalement la main vers la lettre, une anxiété notable s'empara de son cœur, et son premier coup d'œil sur cette fine écriture qu'elle n'avait pourtant pas vue depuis des années, la convainquit que ses craintes n'étaient pas chimériques. Elle déchâta vivement et parcourut le billet.

— C'est bien, dit-elle d'une voix étouffée; porte cette simple réponse à celui qui l'envoie.

Et elle tourna le dos pour rétrograder.

— J'avais bien dit, s'écria l'enfant, que quand madame la comtesse peut secourir quelqu'un, elle n'y manque jamais; pourtant ce monsieur n'a pas l'air pauvre. Marie ne répondit que par un signe de tête, puis elle s'éloigna bien différente, hélas! de ce qu'elle était tout à l'heure. Qu'était devenue cette paix si péniblement conquise, cette paix qui, comme un rayon de soleil tardif et passa-

ger, avait un moment éclairé son cœur? Maintenant elle s'en retournait soucieuse, en proie à de poignantes inquiétudes.

La lettre était de Kielsky et ne contenait que ce peu de mots :

« J'ai besoin de vous, je suis caché au moulin, sous un faux nom; je risque tout, peut-être même ma tête. Soyez demain à quatre heures du matin à la plantation de sapins du parc; je vous y attendrai, mais soyez exacte, sinon vous me forcerez à aller vous trouver au château.

» KIELSKY. »

Qu'avait-il fait, que pouvait-il lui vouloir? Était-il donc tombé si bas qu'il fuyait frappé de proscription, que sa vie était en danger? Alors repassèrent devant elle les rêves de sa jeunesse et mille images d'amour et de confiance, et elle versa des larmes brûlantes comme treize ans auparavant, comme à l'époque où ce bonheur s'était évanoui.

Elle regagna furtivement le château par des chemins détournés, de crainte de rencontrer quelqu'un qui eût pu lire dans ses yeux son angoisse et son désespoir et lui en demander la cause. Hélas! qu'aurait-elle répondu?

Retournée chez elle, elle sonna sa femme de chambre pour se faire déshabiller et se mettre au lit.

— Mon Dieu! dit cette dernière effrayée, madame est malade? Elle frissonne comme si elle avait la fièvre, et pourtant il fait une chaleur étouffante.

— Je ne sais ce que j'ai, répondit Marie, tremblante de tous ses membres. Je me sens indisposée, je souffre de la tête. Préviens-en le comte quand il rentrera, et prie qu'on me laisse

un repos absolu; je serai mieux demain.

Restée seule, Marie fut loin de s'endormir; assise dans son lit, elle se tordait les bras, puis enfonce dans les oreillers sa tête où se croisaient mille pensées confuses, et la relevait en tressaillant au plus léger bruit. Oh! que les heures étaient lentes! A peine le soleil venait-il de se coucher, et elle attendait avec une poignante impatience l'aurore du lendemain. L'édifice de son repos et de son honneur menaçait-il donc réellement ruine! Elle frémissait, elle se sentait près de s'écrouler; mais de quelle manière? Oh! cette nuit fut pour elle une nuit horrible, une nuit pleine de tortures et d'indécible incertitude.

Enfin le soleil se leva riant et beau, fit étinceler les perles que la rosée de la nuit avait semées sur les fleurs et sur le feuillage. Ses rayons frappèrent aussi les pauvres yeux éplorés de la comtesse, qui, éblouie, les couvrit de sa main pour les garantir. O soleil, éloigne-toi, ce n'est point la cette rosée où tu te reflètes avec tant d'amour; ce sont des larmes, des larmes amères sorties du fond d'un cœur, et qui réfléchissent les douleurs de toute une existence.

Marie s'habilla à la hâte, descendit furtivement, ouvrit la porte vitrée de son salon, qui donnait sur le parterre, et traversa ce dernier pour gagner le parc. Un profond silence y régnait encore, pas un être humain ne se montrait; les petits oiseaux seuls étaient éveillés, et leurs mille voix faisaient retentir les bosquets de chansons joyeuses, comme pour encourager Marie. Enfin elle atteignit la plantation de sapins, et son premier regard tomba sur Kielsky; qui y entraît de l'autre côté.

(La suite au prochain numéro).